



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 25 Août 2021
CR N° 1**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine -VANNEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – BOULLE Thomas

Excusé(es) : Messieurs BOUAZIZ Farid – GILBERT Cédric

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL: Merci aux clubs souhaitant participer aux délayages départementaux accession région (-16 & -18 F, -16 & -18 M) de nous envoyer vos listes avant le 1^{er} septembre 2021 12h00 au CDHB 94.

A TOUS LES CLUBS : Joins à ce CR le rappel des conditions sanitaires applicables depuis le 9 aout 2021 (les conditions peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales).

A TOUS LES CLUBS : Joins à ce CR la constitution des poules de 1^{ère} et 2^{ème} division territoriales masculines et de la 1^{ère} division territoriale féminine. Disponible dans gest'hand.

**Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI**

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.